

**RÉGIONAL DE BADMINTON INDIVIDUEL
Cadets - Cadettes - Juniors G et F
le Mercredi 22 janvier 2025 à Cholet (49)**

Ouverture des Salles	Catégorie	Lieu	Appel des concurrents	Début de la compétition	Responsable	N ^{bre} de Terrains
12h	CF Elite JG Elite	Salle Rambourg 32 rue de Rambourg	12h	12h15	Vincent VERON 06-82-15-19-87	7
12h	JG Promo JF Promo	Salle de la Providence Rue Gustave Ferrié	12h	12h15	François LARUE 06-70-03-95-34	10
11h30	JF Elite CG Promo	Salle de Ste Marie Rue du Livet	12h	12h15	Antoine BAHUAUD 06-45-65-64-31	6
12h	CG Elite CF Promo	Salle Grégoire 41 rue Maurice Ravel	12h	12h15	Antoine CHERBONNIER 06-66-23-20-85	9

Fin prévue vers 17 h 00

Il est impératif de pouvoir débiter les compétitions à l'heure. Si vous avez des élèves dans plusieurs salles, veuillez prendre vos dispositions. En cas de problème prévenir Vincent VERON par SMS : 06-82-15-19-87 ou par mail : veronv@saintemarie-cholet.eu.

National Bad C/J : les 19 et 20 mars 2025 à Argentan (61).

Rappel : Le championnat PROMOTIONNEL est ouvert à tous les joueurs non classés FFBad et aux joueurs classés P12 - P11 - P 10 FFBad uniquement. Les joueurs ayant été classés R et plus dans les années antérieures ne sont pas autorisés à jouer en promotionnel. A la date du **2 janvier 2025** un joueur dont le classement est égal ou supérieur à D9 dans l'une des 3 disciplines (simple, double ou double mixte) intégrera le championnat élite.

Déroulement : Tableaux de Badminton régionaux
Auto arbitrage mais si besoin tout joueur peut être sollicité pour l'arbitrage
Volants fournis par l'UGSEL Territoriale

Participation : Les établissements devront **SUPPRIMER obligatoirement sur Usport leurs élèves absents** avant le **mercredi 15 janvier à 20h impérativement ou dès que possible et informer le secrétariat territorial - Tél : 02.41.68.26.28 - Courriel : ugselpl@gmail.com** afin de préparer les tableaux et de pouvoir effectuer des repêchages éventuels. **Merci d'effectuer les 2** : suppression sur Usport **et** message à l'UGSEL Pays de la Loire. Si vous avez des désistements le mercredi 22 janvier au matin, merci de prévenir **par SMS** Vincent VERON : n° Portable : 06-82-15-19-87

Tout établissement n'ayant pas prévenu l'UGSEL Territoriale de l'absence de ses compétiteurs(trices) jusqu'à 2h avant la compétition sera sanctionné d'une amende.

Après 12 h, sauf si vous avez appelé pour un éventuel retard, tout élève sera considéré comme forfait et ne pourra plus intégrer le tableau.

Responsable des tableaux : Vincent VERON : n° Portable : 06-82-15-19-87

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !